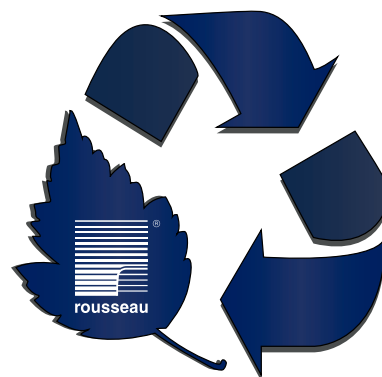


# Développement durable

## L'engagement de Rousseau envers l'environnement

Rousseau cherche constamment à réduire son empreinte environnementale. Pour ce faire, différentes actions ont été prises au fil des ans, notamment l'utilisation d'une peinture qui ne produit pas de composés organiques volatils (COV), ainsi que le recyclage du carton et des rebuts de métal. Ces activités aident les utilisateurs des produits Rousseau à se qualifier pour obtenir la certification LEED®. Choisir Rousseau, c'est choisir un fabricant responsable et soucieux de l'environnement.

Voyez pourquoi.



### Amélioration des procédés de fabrication

Dans une optique de développement durable, Rousseau cherche constamment à améliorer ses procédés de fabrication afin qu'ils soient le plus respectueux possibles de l'environnement. Voici quelques mesures mises en place en ce sens depuis quelques années.

### Utilisation de peinture en poudre

Depuis un bon moment déjà, Rousseau utilise de la peinture en poudre plutôt que de la peinture liquide pour les produits qu'elle fabrique. Ainsi, elle réduit considérablement ses émissions de CO2 et élimine plusieurs tonnes de matières dangereuses. C'est maintenant le seul type de peinture utilisé dans l'usine.

### Recyclage du carton et des rebuts de métal

Soucieux de l'environnement, Rousseau recycle la totalité des rebuts d'acier et l'aluminium. Ceux-ci sont envoyés à l'externe afin d'être fondus et réutilisés. Les cartons et les palettes sont aussi expédiés à l'externe pour servir au chauffage, entre autres. Les plastiques utilisés sont envoyés dans un centre de collecte.



## Optimisation des systèmes de ventilation

Les systèmes de ventilation sont progressivement mis à jour et équipés d'automates de contrôle qui évitent de faire entrer de l'air frais ou de chauffer les espaces inutilement.

## Réduction de la consommation d'eau

L'usine a aussi réduit sa consommation d'eau de 90 % grâce à un ingénieux système de refroidissement des eaux.

## Utilisation de papiers issus de forêts aménagées de manière responsable

Engagée envers le développement durable, Rousseau Métal Inc. privilégie l'utilisation de papiers issus de forêts aménagées de manière responsable et d'autres sources contrôlées.

L'excellence de Rousseau se reconnaît bien dans ces actions bénéfiques pour l'environnement.

## Rousseau et le LEED®

Le LEED® (Leadership in Energy and Environmental Design) est une norme de certification écologique internationale créée en 1998 par le United States Green Building Council (USGBC). Suivant un système de pointage, des projets peuvent obtenir la certification LEED®, qui signifie qu'une construction ou un projet excelle dans le respect de l'environnement.

Rousseau peut contribuer à l'obtention de cette certification, puisque ses procédés respectueux de l'environnement aident les utilisateurs à accumuler des points LEED® en vue d'obtenir la certification.

### Critères LEED® auxquels contribue Rousseau :

#### Catégorie Aménagement écologique des sites

- 5.2 Minimiser la perturbation du site :  
Superficie au sol du développement

#### Catégorie Matériaux et ressources

- 2.1 Gestion des déchets de construction :  
Détourner 50 % des déchets des sites d'enfouissement
- 2.2 Gestion des déchets de construction :  
Détourner 75 % des déchets des sites d'enfouissement
- 3.1 Réutilisation des ressources : 5 %
- 3.2 Réutilisation des ressources : 10 %
- 4.1 Contenu recyclé : 7,5 % CAN et 10 % USA
- 4.2 Contenu recyclé : 15 % CAN et 20 % USA
- 5.1 Matériaux régionaux 10 %
- 5.2 Matériaux régionaux 20 %

#### Catégorie Qualité des environnements intérieurs

- 4.2 Matériaux à faibles émissions :  
Peinture et enduits
- 4.4 Matériaux à faibles émissions :  
Bois composite et adhésifs pour stratifiés

**Pour plus de détails concernant les solutions que Rousseau Métal Inc. a apportées afin de répondre aux critères LEED®, visitez [rousseau-metal.com](http://rousseau-metal.com).**

Cette information a été mise à jour en juin 2009. Pour plus de détails, contactez-nous.